

*Madame et monsieur les députés,
Monsieur le sénateur,
Madame la vice-présidente du conseil départemental,
Mesdames et messieurs les maires, présidents d'intercommunalités et élus de la République,
Mesdames et messieurs les directeurs et chefs de service de l'État et des collectivités territoriales,
Mesdames et messieurs les représentants des forces de sécurité, de secours et de la Défense,
Mesdames et messieurs les présidents et représentants des cultes, du monde économique,
syndical et associatif,
Mesdames, messieurs,*

-Une nouvelle fois, je suis heureuse de ce moment de rencontre et de partage. Heureuse à titre personnel, tant vous savez le bonheur que j'ai à échanger et travailler avec l'ensemble d'entre vous. Heureuse pour l'Ariège aussi, car nous avons ici tous les signes d'une solidarité citoyenne et institutionnelle qui fait la force et la ressource de la République, la capacité des mondes politique, institutionnel, administratif, économique, associatif et civil, toutes nuances et toutes orientations confondues, à se mêler, échanger, débattre et produire des projets et des idées nouvelles. Le jour où nous ne presserons plus pour participer à ces moments d'échange institutionnels ou festifs, où il n'y aura plus de vœux, de pots, de repas, de cérémonies, ou de troisième mi-temps où se croisent le maire, l'institutrice, l'agriculteur, le syndicaliste, l'épicier et le curé, il faudra s'inquiéter pour la démocratie et la République.

| |
|--|
| <p>Cette considération m'amène à formuler un premier vœu pour l'Ariège : que cette année soit celle de la rencontre et de l'ouverture</p> |
|--|

De fait, après deux années et demi parmi vous, je reste frappée par la constatation de ce qu'en ce département les barrières sociales, économiques, professionnelles ou institutionnelles sont moins hautes qu'ailleurs, frappée par la facilité des rencontres, frappée la qualité et la fluidité des échanges, et par la liberté des expressions. C'est un bien précieux que de vivre dans un mode qui soit un, fait d'individus, de groupes et de valeurs qui se mêlent les uns aux autres, et ça n'a rien de spontané ni de naturel tant les forces qui tendent à fragmenter et isoler les mondes sociaux les uns des autres sont puissantes partout en France et dans le monde. Bien sûr en Ariège y a-t-il des sujets sur lesquelles l'expression est manifestement moins aisée que sur d'autres, et bien sûr y a-t-il, comme partout, je ne suis pas naïve des réalités sociales, des voix qui peinent à s'exprimer et des oreilles qui peinent à entendre.

Mais je formule pour cette nouvelle année le vœu qu'**écoute, rencontre et ouverture constituent pour tous les acteurs publics une exigence majeure, porteuse d'une inestimable richesse pour chacun de nos concitoyens.**

La rencontre et l'écoute, en démocratie, c'est d'abord la **libre expression du vote**, et il faut revenir d'un mot sur l'année éminemment démocratique que nous avons vécue, marquée par quatre élections, et quant auxquelles je veux remercier tous ceux qui ont contribué, au premier rang desquels les maires des communes d'Ariège, au bon déroulement et à la fiabilité des scrutins. Je remercie aussi les services de l'État qui ont garanti et sécurisé ces opérations, ainsi que les nombreux citoyens qui ont tenu les 383 bureaux de vote. Je souhaite aussi saluer les nouveaux députés que les ariégeois ont choisi pour les représenter, et rendre un hommage oecuménique à leurs prédécesseurs.

Rencontre et ouverture dans l'animation de la chose publique, c'est aussi la **bonne capacité des institutions à dialoguer et travailler ensemble**, en pleine complémentarité et dans le refus de concurrences funestes. A cet égard, les réformes institutionnelles que nous avons accompagnées, notamment la constitution d'intercommunalités fortes et structurées, même si elles n'ont pas été exemptes de difficultés, permette d'entrevoir une organisation institutionnelle plus claire et plus fluide pour les citoyens, où chacun dispose de compétences clairement définie et puisse élaborer une feuille de route connue de tous. Avec des intercommunalités plus fortes, chargées notamment des enjeux d'aménagement du territoire, de développement économique et des investissements publics structurants, nous pouvons espérer voir émerger nombre de projets qui hier, conduits par des collectivités enserrées dans d'étroites limites, couraient le risque de l'indigence ou de l'échec. Parallèlement, mieux distinguées par l'échelle et par les compétences des intercommunalités, les mairies gardent et peut-être même retrouvent leur place essentielle de pilote de l'action de proximité.

Je reprends ici les mots de Tocqueville selon lequel « C'est dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science. Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. » En précisant toutefois que Tocqueville assortissait cette considération sur les communes de Nouvelle Angleterre d'un message sur l'importance que celles-ci disposassent de ce qu'on appellerait aujourd'hui une « taille critique » : « ces communes sont assez peuplées pour qu'on soit toujours sûr de trouver dans son sein les éléments d'une bonne administration ». Je souhaite que cette référence appelle à réfléchir sur d'utiles regroupements à la conduite d'une administration communale solide et efficace.

Mais je reviens sur l'invite à la rencontre à l'ouverture que je formulais, souhaite voir à l'œuvre dans l'articulation entre services publics, mais aussi dans **la relation à l'usager et au citoyen**. C'est ainsi que je souhaite qu'à la fois services de l'État et acteurs publics dans leur ensemble puissent prendre des engagements communs d'attention à la voix de tous et de pratique de la concertation. Mise en œuvre de comités de pilotage ouverts, ateliers de concertation ou de co-construction, utilisation du web pour rendre publiques nos données ou ouvrir le débat démocratique, participation citoyenne en matière de sécurité, réponse systématique aux courriers et interpellations, reconnaissance de la place des conseils citoyens, attention et prise en compte des difficultés voire des colères de ceux qui souffrent (si tant est qu'elles s'expriment sans arme et sans cagoule), telles sont les méthodes que j'entends promouvoir au sein des services de l'État, et appelle de mes souhaits pour l'ensemble des institutions.

Il y a deux ans je recevais d'un maire les vœux suivants « nous émettons le souhait que pour l'année à venir pertinent et sobre soit le législateur, clairvoyantes et mesurées soient les instances chargées de l'application des lois ». Pour ce qui est du législateur, je ne me prononcerai pas, madame et messieurs les parlementaires. Mais la seule garantie de clairvoyance et de mesure que nous puissions donner, je crois intimement que c'est dans l'échange, l'écoute et la transparence que nous pourrions la garantir.

| |
|---|
| Deuxième vœu : qu'en cette année vivent solidarité et protection pour tous |
|---|

Et s'il en est pour qui cette invite est d'une particulière pertinence, ce sont tous ceux que nos institutions protègent et accompagnent en Ariège. Car le deuxième vœu que je formule est qu'**en cette année nouvelle vivent solidarité et protection pour tous**.

Protection, sécurité, et même sérénité dans la conduite de nos existences reposent en grande part sur l'engagement des services publics

C'est pourquoi je souhaite **féliciter les forces de sécurité et de secours**, dont l'engagement de chaque instant a encore permis d'éviter de nombreux drames, et souligner notre dette immense à leur égard. Je souhaite également faire part de mon soutien total aux forces de sécurité et de secours face aux agressions ou au manque de reconnaissance dont elles sont parfois victimes. Je n'oublie pas la contribution de nos militaires du 1^{er} RCP à la sécurité de nos compatriotes, par leur engagement sur et en dehors du territoire national : Sentinelle, Opération *Barkhane* au Sahel... Avec une pensée particulière pour le Caporal Albéric Riveta du 1^{er} RCP décédé en mission au Mali, ainsi que pour les pompiers Jean-Philippe Le Clainche et Emmanuel Bozca qui nous ont quitté trop tôt. Militaires, gendarmes, policiers et pompiers d'Ariège, auxquels il faut ajouter les services mobilisés contre les risques sanitaires ou environnementaux, doivent être remerciés, ils ont cette année porté secours, assisté, encadré, sécurisé nombre d'événements individuels et collectifs, au premier rang desquels le passage du Tour de France, organisé de multiples exercices et dispensé conseils et formation, qui permettent de garantir dans ce département un remarquable niveau de protection.

En 2018, comme en 2017, ils répondront bien sûr présents, et se voient assigner de nouvelles orientations qui visent à recentrer l'action des forces de sécurité sur leur cœur de métier de « sécurité du quotidien » : patrouille visibles, contacts accru avec les habitants, les élus et les commerçants, prise ne compte des incivilités, telles sont les priorités fixées par les réformes en cours, aux côtés des enjeux majeurs que sont la lutte contre le terrorisme ou la mobilisation, toujours nécessaire, contre l'insécurité routière.

Solidarité et protection, c'est aussi **dans le champ social que je forme des vœux d'une attention et d'un engagement accru au service de nos concitoyens.**

Et là encore les responsabilités des services publics dans leur ensemble et des services de l'État en particulier sont grandes. Si, comme l'écrivait Jaurès, « L'abstention de l'Etat, il ne faut pas se le dissimuler, serait l'abandon à tout jamais de ceux qui souffrent », maxime à méditer à l'heure où d'aucuns souhaiteraient un État réduit à peau de chagrin, la présence de l'État constitue en positif une responsabilité majeure d'accompagnement des institutions sociales de la République, et, plus directement, d'assistance à ceux qui souffrent.

Si **l'emploi** est un peu reparti à la fin de l'année 2017 en Ariège, nombreux sont ceux qui demeurent dans la difficulté, et nécessitent soutien et accompagnement. A cet égard l'engagement des services locaux, Pôle Emploi, Mission Locale, structures chargées de l'insertion par l'activité économique et monde associatif, est à souligner et féliciter, dans une dynamique d'attention à chacun et de complémentarité entre intervenants que nombre de départements pourraient nous envier.

Les réformes en cours visant à renforcer la formation professionnelle et toujours mieux individualiser le suivi des personnes visent à nous donner de nouveaux outils.

Complémentaire de l'action menée en matière d'emploi, et en réalité premier dans les enjeux sociaux et républicains, **l'Education** est le premier des filets de sécurité et surtout premier trésor d'épanouissement individuel et collectif offert à nos concitoyens. Il est d'usage dans les discours de vœux des préfets, de féliciter les policiers et les gendarmes, je l'ai fait, avec une grande

sincérité. Mais j'aimerais aussi féliciter les enseignants et tous ceux qui concourent dans ce département à l'élévation de nos enfants vers un avenir plus libre. Avec, en Ariège, une ambition et une synergie entre acteurs qu'il faut là aussi souligner. Après avoir élaboré cette année un Schéma départemental de service aux familles, nous avons signé cette semaine un « projet départemental pour des politiques éducatives concertées ». Il y a derrière ces vocables techno une richesse d'humanisme et d'énergies partagées entre enseignants, éducateurs, animateurs, élus et acteurs associatifs qui donne confiance dans les forces de la République sociale et éducatrice d'Ariège !

Solidarité et protection, c'est aussi l'œuvre à laquelle s'attellent l'ensemble des travailleurs sociaux, et plus particulièrement ceux qui, au nom de la mission d'assistance de l'État, **accueillent et accompagnent ceux qui n'ont rien** ou fuient « l'empire familial des ténèbres futures », que Baudelaire avait su mettre en mot dans ses *Bohémiens en voyage*. Merci à eux, structures d'accueil, associatifs ou bénévoles, pour leur implication et leur regard bienveillant sur ceux que certains ne voudraient pas voir.

Je vous livre ici une citation de l'abbé Pierre qui m'accompagne et m'incite, malheureusement jamais assez, à tenter de rester en contact avec le travail de terrain de ces services

« L'intelligence élémentaire des problèmes fondamentaux et de leurs solutions, c'est au cœur du peuple souffrant qu'elle prend sa source. Quiconque, politique ou administratif, même le meilleur et le plus probe, n'a pas ce contact avec le peuple souffrant, fut-il le plus doué des hommes, devient en quelque sorte inconscient et stupide, devient, comme nous le voyons trop souvent, impuissant à gouverner. »

Je forme ainsi le vœu que chacun, politique, administratif, ou simple citoyen, évite cet écueil d'inconscience et prenne sa part d'attention et de solidarité.

| |
|--|
| Troisième vœu : que cette année soit celle des enthousiasmes et des projets |
|--|

Mais si nous veillons, accompagnons et protégeons, c'est bien pour sortir de la souffrance et aller vers l'épanouissement et la réussite, C'est ainsi que je forme pour l'Ariège un troisième vœu : que cette année soit **celle des enthousiasmes et des projets !**

A vos côtés, l'État est et sera là pour tantôt piloter, tantôt accompagner, soutenir, étayer, et bien souvent financer, avec des moyens en très forte croissance ces dernières années pour soutenir l'investissement public, les enjeux de développement et d'ambition de ce territoire.

Je pense aux grands axes de circulation, la RN 20 bien sûr, je pense aux hôpitaux publics, avec un engagement majeur pour la reconstruction des établissements de Lavelanet et de Tarascon, aux gendarmeries, aux maisons de santé, aux maisons de service au public je pense au déploiement du haut débit dans les zones rurales, porté par le conseil départemental, mais dont l'État sera le 1^{er} financeur public, je pense aux projets de rénovation urbaine de Foix et de Pamiers, au soutien porté à l'ensemble des centres-bourgs, dont Lavelanet et Saint-Girons, je pense aussi aux projets touristiques portés par les stations de ski, au château de Foix, à celui de Montségur,

Et je pense, aussi, aux grandes politiques environnementales et agricoles si déterminantes pour le territoire d'Ariège. Et aux projets économiques et industriels porté par l'énergie des acteurs du monde de l'entreprise.

Pour l'ensemble de ces enthousiasmes, de ces projets et futures réussites, **nous avons quelques impératifs à faire vivre en commun.**

- Impératif de cohérence entre les différents projets qui émergent, qui ne soient ni en concurrence ni en contradiction, avec l'exigence du bien public. Les démarches contractuelles qui se généralisent entre institutions et porteurs de projets visent à garantir cette bonne mise à plat ainsi que la pertinente et la juste allocation des ressources publiques, dans une nécessaire logique de parcimonie dans l'usage des deniers publics

- impératif de saine articulation entre le public et le privé, qui nécessite de bien se comprendre, et que, l'on revient au premier vœu que je formulais, chacun soit capable non seulement d'entendre l'autre, d'échanger, mais surtout d'intégrer les contraintes et les exigences de l'autre, presque se mettre à la place de l'autre, qu'il soit fonctionnaire, chef d'entreprise, agriculteur ou élu...

- impératif d'excellence environnementale enfin, tant l'urgence d'agir s'impose à nous, en ayant en tête que les besoins du présent doivent toujours être jugés à l'aune de ce que nous léguons aux générations futures.

Du côté de l'État nous sommes engagés à piloter, planifier, réguler, encadrer parfois, accompagner et soutenir tous les projets que porte l'Ariège en mobilisant l'ensemble de **nos ressources, qui sont faites tant de moyens que de valeurs.**

Les **moyens sont d'abord ceux de l'ingénierie et de la compétence de nos équipes**, qu'il importe de sans cesse garantir et faire monter en capacité. Vous n'êtes pas sans savoir que le niveau de nos effectifs est soumis à de lourdes contraintes, mais en faisant le choix de nous recentrer sur certaines missions, en abandonnant d'autres, en faisant le choix de la numérisation de nombre de procédures si gourmandes en personnels, nous dégageons en réalité des marges pour accroître l'expertise des services de l'État.

Les moyens de l'État sont aussi ceux donnés à l'investissement public, en très forte croissance ces dernières années, que l'on pense aux plus de 20M€ annuels dédiés à l'investissement public local, aux 40M€ qui seront alloués au déploiement de la fibre et du THD,

Et les moyens de l'État, je le disais, sont aussi **du côté des valeurs**, de celles que prescrivent et encadrent les lois et règlements de la République, qu'il s'agisse des principes d'équité, de neutralité (que j'évoquais longuement l'an passé), ou d'application égale des règles et des normes.

En cette matière, l'exigence constante qui s'impose à l'État est bien souvent celle de trouver le **bon positionnement entre application de principes généraux et prise en compte des spécificités locales**. Le grand poète Aimé Césaire écrivait, en parlant de la question de la prise en compte de la spécificité créole, « qu'il y a deux manières de se perdre, muré dans le particulier ou perdu dans l'universel ».

C'est un peu ce cheminement de crête entre deux ravins que doivent emprunter les services de l'État, œuvrant à l'application de normes et principes généraux visant à l'égale application des règles sur le territoire, tout en prêtant une attention constante au particulier des enjeux et des besoins locaux. Ainsi en est-il de l'instruction des dossiers environnementaux, de l'application aux projets de règles qui visent à encadrer et limiter les impacts tout en favorisant et encourageant projets et initiatives, ou de la tentative d'adapter aux spécificités montagnardes et pyrénéennes les nouvelles règles de politique agricole. Sur ces questions agricoles, nous avons clairement pris le parti de promouvoir les approches locales, dont nous croyons qu'elles sont, en matière de marché et de ressources environnementales, l'avenir de l'agriculture, et que le local rejoint finalement le

bien commun. Mais le sujet est plus complexe quand il s'agit de parler d'un projet d'éolienne, dans lequel se mêlent enjeux nationaux de transition énergétique, préservation locale des paysages et équilibres financiers, quand il s'agit de parler de l'ours, enjeu européen, national, élément de biodiversité, face au pastoralisme, lui aussi pièce majeure de la biodiversité, et confronté à d'immenses difficultés, quand il s'agit de choisir des projets et répartir des moyens régionaux en pesant et comparant l'Ariège à d'autres qui peut-être ont moins encore, ou quand, face à un projet de réouverture de mine, il faut mettre dans la même balance enjeux environnementaux, besoin d'emploi local, et équilibres financiers d'entreprise minières internationales.

Chemin de crêtes disais-je, et Dieu sait que les crêtes sont ardues et escarpées en Ariège, périlleuses même parfois. Pourtant nous continuerons, services de l'État, fonctionnaires à qui je souhaite rendre hommage, aux côtés de l'ensemble des acteurs institutionnels, à **traiter et accompagner tous les projets avec la constance et la ténacité du montagnard, évitant les périls et regardant devant !**

Alors oui je vous souhaite une nouvelle fois mille projets, mille réussites et réalisation, et que cette année de rencontres, de solidarités et d'enthousiasmes, soit celle de tous les bonheurs !

Je vous remercie